

Part sociale Pack d'avantages du sociétariat



Les Banques Raiffeisen et leurs sociétaires forment une communauté consciente de sa responsabilité envers sa région. Les sociétaires actifs soutiennent cette philosophie et l'avenir de leur Banque. Ils apportent une contribution importante à la région.

Votre pack d'avantages

Conditions préférentielles

- Part sociale avec un rendement attrayant
- Compte épargne sociétaire avec un taux d'intérêt préférentiel
- Compte privé sociétaire à frais bancaires réduits pour le versement régulier du salaire
- Cartes de débit et de crédit gratuites la première année

[raiffeisen.ch/memberplus](https://www.raiffeisen.ch/memberplus)

- Offres de loisirs culturelles et touristiques attractives

Droit de codécision

Chaque année, vous êtes invité-e à l'assemblée générale ou au vote par correspondance et recevez des informations de première main sur la politique commerciale de votre Banque Raiffeisen. Vous pouvez prendre part aux décisions prises en la matière et élire des personnes de confiance au conseil d'administration.

Part sociale avec un rendement attrayant

Le rendement annuel des parts sociales se base sur le résultat de l'exercice et le niveau actuel des taux d'intérêt.

Prestations supplémentaires MemberPlus

Bénéficient des prestations supplémentaires MemberPlus les membres qui satisfont aux conditions du statut MemberPlus (par ex. revenus réguliers, hypothèque, dépôt ou capitaux de prévoyance). Vous trouverez les dispositions à ce sujet dans les tarifs des prestations de votre Banque Raiffeisen.



Informations utiles sur le sociétariat

- Pour devenir sociétaire vous devez souscrire au moins une part sociale.
- Peut devenir sociétaire toute personne physique majeure ou personne morale dont le domicile, la propriété foncière, le lieu de travail ou une entreprise se situent dans le rayon d'activité.
- La durée des parts sociales est illimitée.
- Le sociétariat s'éteint par démission écrite moyennant un préavis de trois mois.
- La rémunération pendant l'année d'émission est proportionnelle à la période allant de la souscription au bouclage de l'exercice. Par la suite, les intérêts sont versés chaque année après l'assemblée générale clôturant l'exercice. En cas de remboursement, les intérêts sont versés uniquement pour l'exercice clôturé et non jusqu'au jour du remboursement.
- Les sociétaires quittant Raiffeisen ont droit au remboursement de leur part sociale au maximum à la valeur nominale. Le conseil d'administration peut refuser un remboursement sans en indiquer les motifs, notamment dans le cas où les fonds propres du Groupe Raiffeisen ne remplissent pas les conditions prévues par la loi.
- Ces indications ne sont qu'un résumé des principales caractéristiques du sociétariat. Par ailleurs, les statuts s'appliquent.



Jusqu'à 50% de rabais sur des concerts et événements

Offres de loisirs, culturelles et touristiques attrayantes

raiffeisen.ch/memberplus

Renseignements/informations supplémentaires

Votre conseillère ou conseiller est là pour vous et répond volontiers à toute question sur le sociétariat.



Achetez vos cartes journalières de ski en ligne à prix préférentiel

MEMBER PLUS



Abonnement Mobility avec des avantages attractifs



Entrée gratuite dans plus de 500 musées suisses



Suisse.

Découvrez le Valais à conditions préférentielles